

# NOTICE D'ENTRETIEN DES VOLETS ROULANTS

## NETTOYAGE / ENTRETIEN

Les volets roulants ne nécessitent pas un entretien particulier, si ce n'est un nettoyage périodique du tablier. Pour cela, il suffit d'utiliser un produit lessivant non agressif. Les solvants sont interdits. Les éléments de quincaillerie apparents servant à la rotation doivent être légèrement huilés 1x/an.

## UTILISATION PAR VENT FORT

En cas de vent fort, avec ou sans rafales, il est indispensable de fermer le ou les ouvrants de vos fenêtres avant d'abaisser les tabliers de vos volets roulants. Les fenêtres devront rester fermées car ce sont elles qui résistent à la pression du vent qui peut être élevée. Évitez également de laisser les tabliers à mi-hauteur.

## ORGANES DE MANŒUVRE

Les manœuvres de volets roulants peuvent être à tringles, à sangles ou par moteur électrique. Une bonne utilisation des tringles consiste à ne pas trop s'écarter de l'axe de sortie afin de ne pas forcer sur le mécanisme. Dans le cas des enrouleurs, retenir la sangle lors de la descente du tablier et éviter de la relâcher. Pour les moteurs électriques, pas d'entretien à prévoir. Dans certains cas, une tringle est prévue en secours. Elle peut être utilisée pour manœuvrer le volet seulement en l'absence de courant.



## SÉCURITÉ

Vos volets roulants sont équipés d'un système de sécurité afin d'éviter une possible effraction par l'extérieur. La descente du tablier actionne un blocage du mécanisme. Pour que le système soit efficace, il faut descendre le tablier au maximum, jusqu'à sentir une légère résistance dans l'organe de manœuvre. **Attention à ne pas trop forcer car vous risqueriez d'endommager le volet.** Ce système évite une possible ouverture du volet par l'extérieur mais ne vous empêche en aucun cas de remonter votre volet avec la manivelle ou la sangle.